

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIER DE LAIRET

PROCÈS-VERBAL de la cinquième assemblée régulière du conseil de quartier de Lairet, tenue le mercredi 13 septembre 2023 à 19h en format hybride, à la fois au Centre communautaire Marchand, 2740, 2e Avenue, ainsi que sur la plateforme Zoom.

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote :

Mme Julie Tremblay-Potvin	Présidente
Mme Émilie Larochelle	Vice présidente
Mme Claudette Arsenault	Administratrice
M. Félix-Antoine Foucreault	Administrateur
Mme Julie Poisson	Administratrice
M. Mario Tremblay	Administrateur

ABSENCES

Membres avec droit de vote :

Mme Flora Charlet	Secrétaire
M. Jacques Latulippe	Trésorier

Il y a quorum

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS

Mme Camille Martel	Centre de Pédiatrie sociale de Québec
M. Claude Villeneuve	Conseiller municipal Maizerets-Lairet
M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultation publique
M. Edouard Busque	Attaché de Mme Jackie Smith
M. Jean-Christophe Nicolas	Centre de Pédiatrie sociale de Québec

Outre les personnes mentionnées, 5 personnes assistaient à la rencontre du 13 septembre 2023.

ORDRE DU JOUR

- 23-09-01 **Ouverture de l'assemblée**
- 23-09-02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 23-09-03 **Période réservée aux conseillers municipaux**
- 23-09-04 **Période de question et de commentaires des citoyens**
- 23-09-05 **Actualités, vie de quartier et messages d'intérêt public**
- 5.1 4e avenue : un premier été à expérimenter les aménagements cyclables
 - 5.2 60e de Ste-Odile le 15 septembre
 - 5.3 Lairet en fête le 23 septembre
 - 5.4 Consultation en ligne : stratégie de consultation sur la biodiversité
 - 5.5 Implications citoyennes
 - 5.6 Retour sur le projet de Yoga estival
- 23-09-06 **Présentation par Le Centre de Pédiatrie Sociale de Québec : un nouveau lieu pour le Centre de Pédiatrie Sociale de Québec.**
- 23-09-07 **Enjeux de quartier**
- 7.1 Sécurité routière
 - Travaux sur Curé-Couture et rue-école
 - Avancement du projet du CQ Lairet dans le cadre du programme de soutien à la mobilisation en sécurité routière
 - Modifications nécessaires au plan au déploiement du projet
 - Résolution pour demander des ancrages pour un projet ultérieur
 - Stratégie pour demande 2024 (avant le 30 novembre 16h)
 - 7.2 Terrains (friche) de la 41e rue
 - Compte rendu de la consultation (2023)
 - 7.3 Retour sur la consultation publique en vue d'un changement de zonage pour le redéveloppement des galeries Charlesbourg par le groupe Trudel Alliance.
 - 7.4 Suivis de résolution
- 23-09-08 **Comités**
- 8.1 Comité aviseur des Galeries Charlesbourg

	8.2	Comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles
	8.3	Comité de vigilance des activités portuaires
	8.4	Table de concertation vélo
	8.5	Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier du CHU
	8.6	Démarche de concertation Rendez-vous Limoilou
	8.7	Limoil'Air
	8.8	Table mobilité des CQ des quartiers centraux
23-09-09		Période de questions et de commentaires des citoyens
23-09-10		Fonctionnement du conseil de quartier
	10.1	Adoption du procès-verbal de juin 2023
	10.2	Correspondances
	10.3	Trésorerie (paiement PV de juin)
	10.4	Trésorerie - remboursement des dépenses
23-09-11		Divers
23-09-12		Levée de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

23-09-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Julie Tremblay-Potvin ouvre l'assemblée à 19h. Elle souhaite la bienvenue aux membres.

23-09-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Émilie Larochelle fait la lecture de l'ordre du jour. Elle propose :

- Au point *Actualités, vie de quartier et messages d'intérêt public*, de deux points portant sur la soirée citoyenne sur la qualité de l'air et sur le Marathon Beneva;
- Au point *Enjeux de quartier*, d'un point *Résolution sur le transport de matières dangereuses par train*;
- Au point *Comités*, d'un point *Comité Aînés Roc Amadour*.

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE

SUR PROPOSITION DE Mme Émilie Larochelle DÛMENT APPUYÉE PAR M. Mario Tremblay, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration et les membres du conseil de quartier de Lairet d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 13 septembre 2023, tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23-09-03 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX.

M. Claude Villeneuve prend la parole. Il explique:

- Que Mme Jackie Smith a repris le travail cette semaine, au terme de son congé de maternité;
- Que sa collègue Jackie Smith et lui-même attribueront chacun 200 \$ de leur budget discrétionnaire à l'organisation de Lairet en Fête;
- Que le pavage de la piste cyclable de la 8^e Avenue aura lieu samedi prochain. Les travaux pourraient entraîner de brèves entraves à la circulation, notamment sur la 22^e Rue.
- Que des bâtiments modulaires ont été installés dans la cour de l'école St-Paul-Apôtre en prévision des travaux d'agrandissement qui auront lieu cet automne.
- Que sa requête pour que le petit sentier du parc de l'Oasis Saint-Albert, près des rues des Pins et des Peupliers, soit déneigé, a été acceptée. M. Villeneuve mentionne toutefois que pour déneiger le parc, la municipalité devra procéder à de petites améliorations de la chaussée.
- Que malgré la violence qui semble en émergence dans le secteur, la ville de Québec reste sécuritaire. Selon le conseiller, certains citoyens, en situation de vulnérabilité, sont plus sujets aux actes de violence. Il pense que la municipalité doit prendre soin de ces personnes. À une question de Mme Julie Tremblay-Potvin, M. Villeneuve répond que le CIUSSS et le SPVQ ont rapidement réagi aux crimes qui ont été commis récemment, multipliant les interventions pour rassurer les citoyens et prévenir les actes violents.
- Qu'il semblerait que lorsque des véhicules sont stationnés des deux côtés de rue des Bouleaux, les deux voies que propose l'artère ne peuvent pas être empruntées en même temps par des voitures circulant dans les deux sens. Le conseiller invite les citoyens qui sont affectés par la situation à communiquer avec le 3-1-1.

Mme Julie Tremblay-Potvin pense que la Ville devrait songer à réaménager plusieurs des rues du quartier. Les administrateurs avaient d'ailleurs déjà réfléchi à la question.

Mme Julie Poisson, pour sa part, a remarqué que dans d'autres quartiers, des balises rappelant les limites de vitesse avaient été installées au milieu, puis sur les côtés de certaines rues, donnant une impression de rétrécissement de la chaussée et forçant les automobilistes à ralentir. Elle se demande si un tel outil pourrait convenir au quartier Lairet, en attendant que certaines rues soient réaménagées. Les administrateurs pourraient rédiger une résolution à cet effet.

23-09-04 PÉRIODE DE QUESTIONS OU COMMENTAIRES DES CITOYENS

La présidente du conseil de quartier Vanier mentionne qu'en 2017, les membres de son comité ont pu rencontrer les équipes de Transport Canada, du Port de Québec, du Service d'incendie et de la Protection civile de la Ville, du CN ainsi que de la police du Port. C'est grâce à cette rencontre qu'elle a pu apprendre que la Ville ne recevait qu'une seule fois par année un compte rendu des matières dangereuses circulant par train à travers les quartiers centraux.

La présidente du conseil de quartier Vanier ajoute que son conseil d'administration votera, lors de sa prochaine rencontre, pour la création d'un comité élargi pour analyser et planifier à moyen et à long terme les déplacements dans Vanier. Les administrateurs de son conseil de quartier souhaitent inviter les conseils du Vieux-Limoilou, de Lairet et de Saint-Sauveur, de même qu'Accès transports viables, à réfléchir avec eux à la question, entre autres dans le contexte du réaménagement du secteur Hamel-Sud et de Fleur-de-Lys.

La nouvelle coordonnatrice de l'organisme Rendez-Vous Limoilou se présente. Elle mentionne que ses collègues et elles assistent aux rencontres des conseils de quartier de Limoilou afin de se familiariser avec les enjeux auxquels ils sont confrontés.

Un citoyen qui habite sur la rue de la Colombière déplore le fait que les déneigeurs, en hiver, disposent de la neige uniquement de son côté de la rue. Il a déjà communiqué avec le 3-1-1, mais n'a obtenu aucune réponse de la part de la Ville. Le citoyen ajoute que les bancs qui avaient été installés sur la rue des Saules ont disparu. Il pense que la Ville devrait, de façon générale, prendre

davantage soin du mobilier urbain. Les administrateurs prennent note de ces commentaires.

23-09-05 ACTUALITÉS, VIE DE QUARTIER ET MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC

4e avenue : un premier été à expérimenter les aménagements cyclables

Mme Julie Tremblay Potvin explique que les citoyens de Lairet ont finalement pu, durant la saison estivale, emprunter la nouvelle bande cyclable de la 4^e Avenue. Selon les commentaires qu'elle a recueillis, les cyclistes seraient heureux de pouvoir enfin circuler de façon sécuritaire sur l'artère. La présidente mentionne toutefois que le passage piéton serait difficile à repérer pour les automobilistes. Mme Julie Poisson pense que la venue prochaine du passage devrait être annoncée. M. Daniel Leclerc rappelle que deux panneaux de signalisation annoncent déjà ce passage.

M. Édouard Busque mentionne que des citoyens lui ont déjà fait part de leur malaise relativement à l'aspect sécuritaire du passage piéton.

60e de Ste-Odile le 15 septembre

Mme Julie Tremblay Potvin mentionne que c'est le 15 septembre prochain, dès 16h, qu'aura lieu la fête du 60^e anniversaire de l'école Ste-Odile. Toutes les personnes qui ont déjà fréquenté l'établissement sont invitées à y assister.

Lairet en fête le 23 septembre

Mme Julie Tremblay Potvin mentionne que l'événement *Lairet en Fête* aura lieu le 23 septembre prochain. Les administrateurs assisteront à la fête, et en profiteront pour discuter avec les citoyens.

Consultation en ligne : stratégie de consultation sur la biodiversité

Les citoyens sont invités à participer à une consultation sur la biodiversité, disponible en ligne, sur le site de la Ville.

Implications citoyennes

Un poste élu (homme), ainsi que deux postes cooptés restent à pouvoir au sein du conseil de quartier. Mme Julie Tremblay-Potvin invite les citoyens qui aimeraient se joindre au groupe à communiquer avec elle.

Retour sur le projet de Yoga estival

M. Félix-Antoine Foucreault mentionne que la première édition du projet de Yoga estival du conseil de quartier, qui invitait les citoyens tant à bouger qu'à se rassembler, fut un succès. Grâce à ces trois séances de yoga tenues à différents moments durant l'été (deux ont été annulées en raison des conditions météorologiques), le conseil a pu rejoindre des gens de tous les horizons. En tout, le projet aura coûté 662\$ (publicité sur les réseaux sociaux et honoraires du professeur de yoga.) M. Foucreault mentionne que l'organisme Accès-Loisirs Québec a prêté quinze tapis de yoga au conseil de quartier. Il a lui-même assumé les coûts des publicités imprimées.

Les trois séances de yoga en plein air, qui ont permis au conseil de quartier de se faire connaître, ont été tenues dans trois parcs différents. Les administrateurs entendent utiliser le budget restant (88\$) pour organiser une dernière séance.

M. Félix-Antoine Foucreault remercie les participants des séances, qui ont pris le temps de discuter avec lui, ainsi que l'organisme Accès-Loisirs Québec.

Soirée citoyenne sur la qualité de l'air

C'est le 28 septembre prochain, à 19h, au Domaine Maizerets, qu'aura lieu la soirée d'information visant à faire le point sur le projet Limoil'Air. Les participants de cette rencontre seront invités, entre autres, à réfléchir à l'avenir de l'initiative, ainsi qu'à l'usage futur des données qui continuent d'être récoltées.

Marathon Beneva

Mme Julie Tremblay Potvin mentionne que le Marathon Beneva aura lieu durant la fin de semaine du 1er octobre. Cet événement pourrait occasionner des entraves à la circulation.

23-09-06 PRÉSENTATION PAR LE CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE DE QUÉBEC : UN NOUVEAU LIEU POUR LE CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE DE QUÉBEC.

Mme Camille Martel et M. Jean-Christophe Nicolas, représentants du Centre de Pédiatrie sociale de Québec, prennent la parole.

M. Nicolas explique que c'est depuis 2011 que le Centre de Pédiatrie sociale poursuit sa mission d'accompagner et d'offrir des soins médicaux et psychosociaux aux enfants en situation de vulnérabilité. Le Centre agit, en d'autres termes, comme une clinique médicale à but non lucratif. Les enfants qui fréquentent l'organisme, pour différentes raisons, ne côtoient que peu, ou pas, le système de santé. En tout, le Centre accompagne, dans ses locaux du Patro Roc-Amadour, près de 400 enfants, pour la plupart souffrant de problèmes de santé mentale. L'équipe du Centre de Pédiatrie social souhaite redonner à sa clientèle confiance en le réseau de la santé.

Mme Martel mentionne qu'en se relocalisant, le Centre aimerait non seulement créer un milieu à son image, mais aussi profiter de plus d'espace pour accueillir plus d'enfants et de familles. Le Centre voudrait offrir un espace de vie aux enfants en situation de vulnérabilité, prévenir les stress qui compromettent leur développement et bâtir autour d'eux un filet de sécurité. L'équipe a déjà trouvé les ressources financières nécessaires au développement de son projet. Il ne lui reste plus qu'à trouver un local sécuritaire, proche des familles, vaste et accessible.

Le Centre aimerait s'implanter dans le quartier afin de développer un véritable espace de vie pour les jeunes de Lairet, entre autres. Mme Martel mentionne que son équipe a contemplé l'idée de s'établir dans l'ancienne caserne de pompiers.

M. Mario Tremblay se demande si le Centre profite de sa proximité avec le Patro Roc-Amadour, qui offre déjà plusieurs services aux enfants. Le cas échéant, il se demande si le Centre a déjà songé à se relocaliser tout près du Patro. Mme Martel explique que le Patro a déjà des projets de développement pour son terrain. Elle mentionne, en outre, que son équipe craint pour la sécurité des enfants qui circulent sur la 1^{re} Avenue.

Mme Claudette Arsenault pense que l'équipe pourrait s'établir dans les locaux des Galeries Charlesbourg. Rappelons que le centre commercial fera l'objet d'une revitalisation par Trudel Alliance. M. Nicolas mentionne que le Centre est déjà en communication avec le promoteur.

À la question d'un administrateur, M. Nicolas répond que l'équipe recherche un espace de 8000 à 10 000 pieds carrés.

Mme Julie Poisson rappelle que le conseil de quartier a adopté une résolution afin que l'architecture de l'ancienne caserne de pompiers soit conservée.

Un administrateur se demande si le Centre pourrait s'établir sur le terrain du stationnement de l'église, qui est très grand. M. Nicolas répond que le terrain fait déjà l'objet d'un contrat de location.

M. Nicolas mentionne que le Centre aimerait obtenir l'appui du conseil de quartier afin d'entamer des démarches auprès de la Ville en ce qui concerne sa relocalisation dans l'ancienne caserne de pompiers. M. Daniel Leclerc rappelle qu'à la résolution du conseil de quartier concernant la caserne, la Ville a répondu qu'elle n'avait toujours pas réfléchi à l'avenir du site.

Les membres conviennent de rédiger une lettre afin d'appuyer le projet de relocalisation du Centre de Pédiatrie sociale de Québec dans le quartier Lairet.

RÉSOLUTION 23-CA-36 CONCERNANT L'APPUI AU PROJET DE RELOCALISATION DU CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE DE QUÉBEC

SUR PROPOSITION DE Mme Julie Tremblay-Potvin, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Émilie Larochelle, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet de rédiger une lettre d'appui au projet de relocalisation du Centre de Pédiatrie sociale de Québec dans le quartier Lairet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23-09-07 ENJEUX DE QUARTIER

7.1 Sécurité routière

Travaux sur Curé-Couture et rue-école

Mme Julie Poisson rappelle que le conseil de quartier avait déjà demandé à la Ville d'aménager une rue-école sur la rue du Curé-Couture. C'est au printemps que les administrateurs ont appris que la municipalité lançait un projet pilote de rues-écoles. L'école Ste-Odile a saisi cette opportunité, et a rencontré la Ville, qui a finalement choisi, pour différentes raisons, de faire de la rue Valmont-Martin, plutôt que de la rue Curé-Couture, une rue-école. Aussi, la direction de l'école Ste-Odile a décidé de se retirer du projet, disposant notamment de trop peu de temps pour rassembler les bénévoles nécessaires à son déploiement. Notons, en outre, que la rue du Curé-Couture deviendra beaucoup plus sécuritaire au terme des travaux que la municipalité y accomplit actuellement.

Avancement du projet du CQ Lairet dans le cadre du programme de soutien à la mobilisation en sécurité routière

Mme Julie Tremblay-Potvin mentionne que Mme Flora Charlet n'a finalement pas obtenu la permission d'installer à l'aide d'ancrages, sur la 1^{re} Avenue, la pancarte imaginée par le conseil de quartier dans le cadre du projet de sécurité routière.

Modifications nécessaire au plan au déploiement du projet

Le conseil de quartier, pour mener à bien son projet de sécurité routière 2023, songe à demander à la Ville d'installer sa bannière sur la 1^{re} Avenue, sans avoir recours à des ancrages. Il songe aussi à installer de plus petites bannières sur les propriétés privées des résidents du quartier. Les administrateurs pensent, en outre, à mettre en branle le projet de vire-vent qui avait été proposé par une citoyenne. Le nouveau projet pourrait être déployé au printemps 2024.

RÉSOLUTION 23-CA-37 CONCERNANT LA MODIFICATION DU PROJET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE 2023

Considérant les problèmes associés à l'installation de la bannière visant à promouvoir la sécurité routière sur la 1^{re} Avenue;

SUR PROPOSITION DE Mme Julie Tremblay-Potvin, DUMENT APPUYÉE PAR Mme Julie Poisson, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet prévoit un affichage, conforme au programme de sécurité routière de la Ville, sur les propriétés privées des citoyens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution pour demander des ancrages pour un projet ultérieur

Si la Ville a refusé que le conseil de quartier installe une bannière sur la 1^{re} Avenue à l'aide d'ancrages, les administrateurs croient tout de même qu'il serait pertinent, pour des projets ultérieurs, que la municipalité envisage d'installer ce type d'équipement sur l'artère commerciale.

Stratégie pour demande 2024 (avant le 30 novembre 16h)

Les administrateurs songent à s'associer à leurs collègues des autres conseils de quartier pour développer, en 2024, un projet de sécurité routière. À ce sujet, des représentants de différents conseils se sont récemment réunis pour réfléchir à un projet commun. Il a été convenu qu'une vidéo visant à promouvoir la sécurité routière pourrait être réalisée au moyen des subventions obtenues par chacun des conseils.

Mme Julie Tremblay-Potvin se demande s'il serait plus pertinent de développer une initiative locale. Elle croit, en outre, que la mise en œuvre d'une telle campagne d'impact devrait relever d'une initiative de la Ville de Québec. Elle pense qu'en s'associant, les conseils de quartier dérogent, d'une certaine façon, de leur mission d'améliorer la qualité de vie dans leur propre secteur.

Mme Julie Poisson pense qu'en développant son propre projet de sécurité routière, le conseil de quartier pourrait, du même coup, profiter d'une nouvelle occasion d'offrir une image, une visibilité au quartier.

Les administrateurs attendront de connaître les détails du projet de vidéo avant de prendre une décision.

Un citoyen se demande si la nouvelle mouture du projet de sécurité routière 2023 du conseil de quartier, qui suppose d'installer des bannières de sensibilisation non plus sur la 1^{re} Avenue, mais bien sur des résidences privées, sera aussi efficace. La circulation se faisant plus rare sur les rues résidentielles, il craint que les automobilistes ne voient pas les pancartes.

7.2 Terrains (friche) de la 41 e rue

Compte rendu de la consultation (2023)

Les comptes rendus de la consultation au sujet des terrains de la 41^e Rue sont désormais disponibles sur le site Web de la Ville. Mme Julie Tremblay-Potvin invite les administrateurs qui n'ont pas assisté à ces rencontres à consulter les comptes rendus, qui semblent d'ailleurs en adéquation avec la vision du conseil de quartier.

7.3 Retour sur la consultation publique en vue d'un changement de zonage pour le redéveloppement des galeries Charlesbourg par le groupe Trudel Alliance.

Mme Émilie Larochelle a assisté à la rencontre de juin organisée par Trudel Alliance au sujet de l'avenir des Galeries Charlesbourg. La vice-présidente explique que le promoteur songe :

- À créer 1500 logements, dont plusieurs logements abordables, adaptés ou réservés aux aînés (résidence de personnes âgées);
- À réserver certains espaces à des cliniques médicales, à des garderies, ainsi qu'à d'autres services à la population;
- À aménager plusieurs espaces verts, parcs et toits végétalisés.

Mme Émilie Larochelle mentionne que les espaces de stationnement seront souterrains, qu'une piste cyclable sur un axe est-ouest permettra aux cyclistes d'accéder à la 4^e Avenue, et que les piétons pourront circuler à l'intérieur des bâtiments commerciaux. La vice-présidente ajoute que les participants de la rencontre ont accueilli favorablement la proposition de Trudel Alliance. Ils ont suggéré, en outre, de prolonger la piste cyclable et d'installer des traverses piétonnes sécuritaires sur le site.

Mme Julie Tremblay-Potvin pense que l'équipe de Trudel Alliance pourrait venir présenter son projet aux membres du conseil de quartier. Notons que le projet devra faire l'objet d'un processus de changement de zonage, notamment en lien avec la vocation et la hauteur des nouveaux bâtiments.

Un citoyen se demande si des logements sociaux seront construits, craignant que les logements abordables dont il est question restent chers en raison des coûts moyens du marché actuel. Il pense que la Ville devrait exiger aux promoteurs de Québec d'inclure des logements sociaux à leurs différents projets. Une citoyenne rappelle qu'il est très difficile d'obtenir les permis nécessaires à la construction de logements sociaux. Mme Julie Tremblay-Potvin ajoute que la Ville pourra construire des logements sociaux sur les friches de la 41^e Rue.

Mme Julie Poisson partage l'avis d'un citoyen : elle se demande si l'idée de construire des immeubles résidentiels à beaucoup d'étages est intéressante.

7.4 Suivis de résolution

Aucun suivi

7.5 Résolution sur le transport de matières dangereuses par train

Mme Émilie Larochelle propose une résolution aux membres.

RÉSOLUTION 23-CA-38 CONCERNANT LE TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES PAR TRAIN

CONSIDÉRANT les éléments contenus dans l'article intitulé "Secret absolu autour des matières dangereuses transportées par train à Québec", publié dans Le Soleil le 7 septembre 2023, informant la population que la Ville de Québec se conforme aux exigences du CN et refuse de dévoiler les matières dangereuses qui circulent sur les chemins de fer;

CONSIDÉRANT les règles fédérales qui permettent pourtant de rendre publiques les matières dangereuses qui circulent par train;

CONSIDÉRANT la catastrophe qui a eu lieu dans la municipalité de Lac-Mégantic en 2013 à la suite d'un déraillement du train et causant un important déversement de pétrole, qui a détruit le centre-ville, ainsi que la vie de 47 personnes et de leurs familles;

CONSIDÉRANT QU'un chemin de fer circule au sein de plusieurs quartiers résidentiels densément peuplés dans la Cité-Limoilou et tout juste à proximité d'établissements d'enseignement tels qu'une école primaire, une école secondaire, un CÉGEP et un centre de formation professionnelle;

CONSIDÉRANT le Comité de vigilance ferroviaire de Limoilou qui a d'ailleurs été mis en place par des parents inquiets d'élèves fréquentant des écoles en bordure des voies ferrées à Québec pour s'assurer que le transport ferroviaire est sécuritaire et que les intervenants travaillent dans la transparence;

CONSIDÉRANT QUE trois villes (Lac-Mégantic, Montmagny et Sherbrooke) ont accepté de rendre publics les rapports concernant les matières dangereuses après avoir reçu la même demande d'accès à l'information que la ville de Québec;

CONSIDÉRANT QUE les rapports annuels peuvent être «rendus publics à la discrétion» du responsable des mesures d'urgence ou d'un autre fonctionnaire de la municipalité;

SUR PROPOSITION DE Mme Émilie Larochelle, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Mario Tremblay, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet demande à la Ville de Québec de poursuivre les discussions avec le CN pour assurer une transparence et pour rendre publics les rapports annuels concernant les matières dangereuses qui circulent par train sur son territoire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À la question de Mme Julie Tremblay-Potvin, un citoyen répond que certaines villes obtiennent et peuvent rendre publics les rapports du CN en lien avec le transport de matières dangereuses par train.

23-09-08 COMITÉS

8.1 Comité aviseur des Galeries Charlesbourg

Aucun suivi.

8.2 Comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles

M. Mario Tremblay a assisté à la dernière rencontre du comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles, qui a eu lieu avant l'été. L'administrateur, qui se familiarise actuellement avec les sujets et les pratiques du comité, assistera à la rencontre du 19 septembre prochain, lors de laquelle les membres pourront prendre connaissance du nouveau plan métropolitain de gestion des matières résiduelles.

8.3 Comité de vigilance des activités portuaires

Aucun suivi.

8.4 Table de concertation vélo

Aucun suivi.

8.5 Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier du CHU

La prochaine rencontre aura lieu à la fin du mois de septembre. Le comité ne s'est pas réuni durant l'été.

8.6 Démarche de concertation Rendez-vous Limoilou

M. Mario Tremblay a assisté à la dernière rencontre du comité, qui a récemment présenté son rapport annuel 2022-2023 et ses prévisions budgétaires. L'administrateur mentionne que l'équipe des Rendez-vous Limoilou est désormais complète. Elle a d'ailleurs déjà mis en marche plusieurs chantiers. M. Tremblay explique que chacun des chantiers donnera naissance à un comité, auquel les administrateurs seront invités à participer.

8.7 Limoi'Air

Aucun suivi supplémentaire.

8.8 Table mobilité des CQ des quartiers centraux

M. Mario Tremblay mentionne que lors de sa dernière rencontre, le comité a pu discuter de la transformation des autoroutes Dufferin-Montmorency et Hamel en boulevards urbains.

8.9 Comité Aînés Roc Amadour

Mme Claudette Arsenault, qui a déjà assisté à trois des rencontres du nouveau comité, mentionne que les membres aimeraient que les aînés du quartier profitent d'une navette pour se rendre plus facilement au centre commercial Fleur-de-Lys.

23-09-09 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucun suivi.

23-09-10 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

10.1 Adoption du procès-verbal de juin 2023

M. Mario Tremblay mentionne que ce sont trois zones qui ont été nettoyées lors de la journée 27 mai dernier : celle près du centre Vidéotron, celle près du corridor des Cheminots, ainsi que celle près de la friche de la 41^e Rue. Il ajoute qu'il a plutôt suggéré à l'équipe des Rendez-Vous Limoilou de prioriser les secteurs à nettoyer en fonction du nombre d'équipes qui seront formées lors des prochaines éditions.

RÉSOLUTION 23-CA-39 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE JUIN 2023

SUR PROPOSITION DE Mme Émilie Larochelle, DUMENT APPUYÉE PAR Mme Julie Poisson, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'adopter le procès-verbal de la rencontre de juin 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.2 Correspondance

Un citoyen, inquiet de la sécurité des piétons sur la 2^e Avenue, a envoyé un courriel au conseil de quartier. Mme Julie Tremblay-Potvin explique que les administrateurs ont déjà fait parvenir une résolution à la Ville à ce sujet. La présidente mentionne que la municipalité n'a pas souhaité ajouter de panneau d'arrêt sur l'artère, à la hauteur de la rue de la Colombière. Cela dit, elle avait proposé d'aménager des saillies de trottoirs en marquage au sol, ce qui n'a finalement jamais été fait. M. Daniel Leclerc relancera la Ville.

10.4 Trésorerie - remboursement des dépenses

RÉSOLUTION 23-CA-40 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE Mme Julie Tremblay-Potvin, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Mario Tremblay, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'autoriser le paiement de 110\$ à Mme Jade Pelletier-Picard pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée de juin 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.4 Trésorerie - remboursement des dépenses

RÉSOLUTION 23-CA-41 CONCERNANT LE PAIEMENT DE L'ABONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER À MONQUARTIER.COM

SUR PROPOSITION DE Mme Julie Tremblay-Potvin, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Mario Tremblay, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet de payer la facture de 418 \$ associé à son abonnement de 2023 à Monquartier.com.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 23-CA-42 CONCERNANT LE PAIEMENT DES FACTURES ASSOCIÉES AU PROJET DE YOGA ESTIVAL DU CONSEIL DE QUARTIER

SUR PROPOSITION DE Mme Julie Tremblay-Potvin, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Félix-Antoine Foucreault, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet de payer les factures de 287\$ (promotion et publicité Facebook) et de 375\$(honoraires professionnels) associés au projet de yoga estival du conseil de quartier (total : 662,05\$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Julie Tremblay-Potvin invite les administrateurs à réfléchir au remboursement des frais associés aux déplacements des représentants des différents comités auxquels participe le conseil de quartier. M. Daniel Leclerc explique qu'il s'agit de dépenses admissibles, et que le conseil de quartier peut rembourser.

23-09-11 DIVERS

Aucun suivi.

23-09-12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR PROPOSITION DE Mme Julie Tremblay-Potvin, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Mario Tremblay, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet de lever l'assemblée à 19h15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Signé

Julie Tremblay-Potvin
Présidente

Signé

Flora
Secrétaire

Charlet